



EMBARGO EN VIGUEUR JUSQU'AU LUNDI 22 JANVIER 00H01 GMT

POUR UN SYSTEME ECONOMIQUE QUI BENEFICIE A TOUTES ET TOUS !

Un état des lieux des inégalités au Maroc

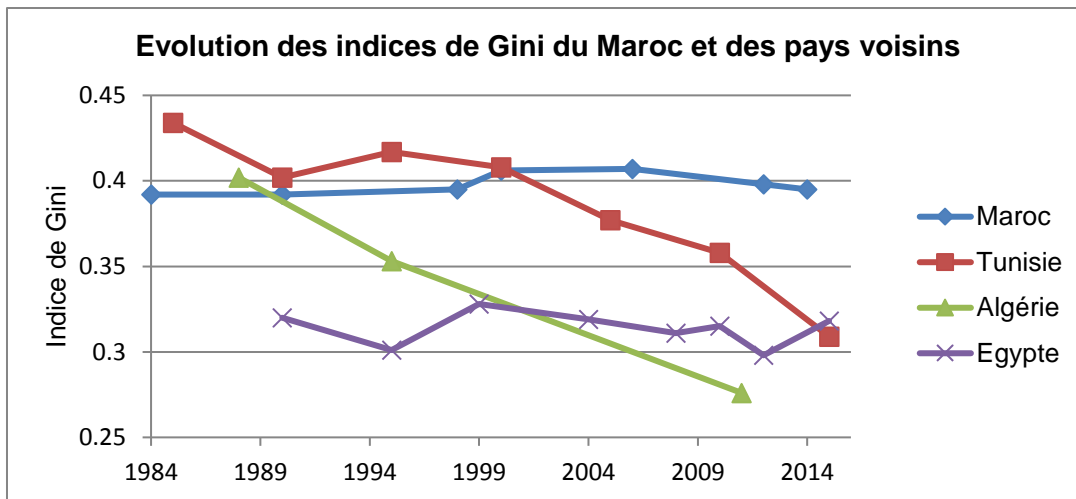
Dans son nouveau rapport « Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent » publié à l'occasion du forum économique de Davos, Oxfam montre que la crise des inégalités n'a jamais été aussi aiguë, le fossé entre riches et pauvres ne cessant de s'agrandir.

Au Maroc aussi, la majorité de la population subit cette crise des inégalités, en dépit des avancées réalisées ces 25 dernières années, notamment grâce à l'initiative nationale du développement humain (INDH). Les inégalités peuvent prendre des formes très diverses - écarts de salaires et de patrimoines, exclusion du marché de l'emploi, différences entre femmes et hommes, marginalisation de certains territoires, disparités dans l'accès à l'éducation et aux soins - mais leurs conséquences se rejoignent : l'accroissement de la pauvreté, la précarisation et la marginalisation, dont les femmes sont les premières à souffrir.

Récemment, plusieurs voix ont appelé à la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités socio-économiques y compris au sein du Parlement qui a consacré une séance à ce sujet. Les Marocain-e-s semblent également partager ces préoccupations : D'après une étude réalisée par Oxfam, près de la moitié estime que les revenus sont répartis de manière inégale ou très inégale, et 60% pensent qu'ils devraient être distribués plus équitablement¹.

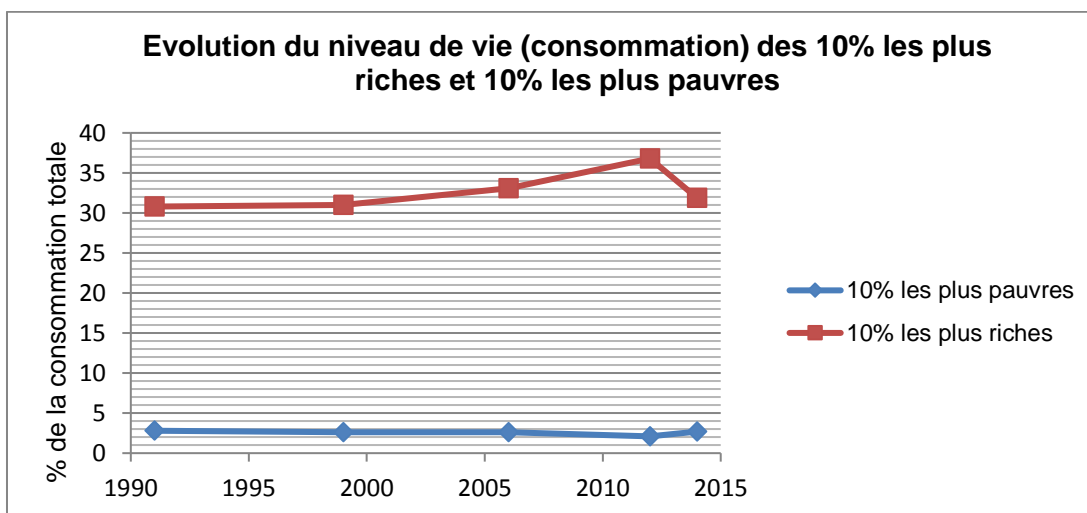
DES INEGALITES BIEN ANCREES

Il existe une série d'indicateurs statistiques utiles pour rendre compte du degré d'inégalités dans un pays. Parmi eux, l'indice de Gini² permet, avec certaines limites³, de visualiser l'évolution des inégalités au cours des dernières années. La comparaison avec les pays voisins (Graphique n°1) montre que le Maroc possède le niveau d'inégalités le plus élevé d'Afrique du Nord, même si celui-ci se réduit depuis une dizaine d'années.



Graphique n° 1 : Evolution des indices de Gini du Maroc et des pays voisins⁴.

Ainsi, en pratique, les 10% les plus riches ont un niveau de vie en moyenne 12 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres, un écart qui n'a guère reculé depuis les années 1990⁵ (Graphique n°2).



Graphique n°2 : Evolution du niveau de vie (consommation) des 10% les plus riches et des 10% les plus pauvres⁶.

L'ensemble de ces données met en évidence un écart notable de consommation entre les plus riches et les plus pauvres qui traduit probablement un écart de richesses encore plus important.⁷ Le Maroc s'est pourtant engagé en faveur de l'Objectif de développement durable n° 10 qui vise à réduire les inégalités.⁸ Cet objectif ne pourra être rempli que si le Maroc dispose de données fiables, détaillées et régulièrement actualisées sur les niveaux de revenus et de richesses de sa population.⁹ Les données ainsi collectées doivent permettre de fixer des objectifs de réduction des inégalités à la hauteur de l'enjeu.

DERRIERE LES GRANDES FORTUNES, DE NOMBREUX MAROCAIN-E-S PAUVRES ET VULNERABLES

La situation globale des Marocain-e-s s'est améliorée au cours de ces dernières années. Entre 2001 et 2014, le taux de pauvreté a été réduit par trois¹⁰ (de 15,3% à 4,8%¹¹), la dépense annuelle moyenne est passée d'environ 10.000 dirhams à plus de 15.000 dirhams par personne¹² et le niveau de vie des plus modestes a progressé un peu plus vite que celui du reste de la population¹³.

Néanmoins, l'augmentation des richesses semble bénéficier principalement à un petit nombre de personnes très fortunées. Trois milliardaires Marocains les plus riches détiennent à eux seuls 4,5 milliards de dollars, soit 44 milliards de dirhams.¹⁴ Leur richesse est telle que la croissance de leur fortune en une année représente autant que la consommation de 375 000 Marocain-e-s parmi les plus pauvres sur la même période.¹⁵

Cette accumulation de richesses pour un petit nombre contraste avec le reste des habitant-e-s. Un-e Marocain-e sur deux a un niveau de vie inférieur à 11.589 DH par an, soit 966 DH par mois. C'est beaucoup moins dans les zones rurales où la moitié des habitants vivent avec moins de 8.678 DH par an (contre 14.270 DH en ville).¹⁶ Au total, plus de 1,6 million de personnes restent pauvres, c'est-à-dire dans l'incapacité de se nourrir suffisamment et de se procurer les biens de base ; et 4,2 millions de personnes restent vulnérables, c'est-à-dire susceptibles de basculer dans la pauvreté à tout moment¹⁷.

DE FORTES DISPARITES ENTRE LES TERRITOIRES

Les moyennes nationales occultent d'importantes fractures spatiales : la pauvreté reste très prégnante en milieu rural, avec près de 10% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (2014) tandis qu'elle est devenue beaucoup plus rare en milieu urbain (1,6% en 2014).¹⁸ La vulnérabilité est aussi davantage prononcée en milieu rural¹⁹ mais les villes pâtissent d'un plus fort taux d'inégalités et de chômage (35% de taux d'activité contre 55% en zones rurales).²⁰ L'accès aux services publics de base, un maillon essentiel de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, n'est pas garanti pour tous : dans les villes, 90% des ménages sont raccordés au réseau d'eau potable et au réseau public d'assainissement, alors que le taux de raccordement dans les campagnes n'est que de 40% pour l'eau potable et 3% pour l'assainissement²¹.

Les situations diffèrent d'une région à l'autre : les régions de Drâa-Tafilalet et de Beni Mellal-Khenifra comptent beaucoup plus de personnes pauvres (respectivement 14,6 et 9,3%) que Tanger-Tetouan-Al Hoceima et Settat-Casablanca (respectivement 2,2 et 2%)²².

LES JEUNES ET LES FEMMES LARGEMENT EXCLU-E-S DE L'EMPLOI

Les inégalités de revenus et de richesses sont nourries et renforcées par un accès très inégal à l'emploi. Le Maroc a un taux d'activité faible (47%) qui s'explique principalement par l'absence des femmes du marché du travail. Seules 22% d'entre elles occupent un emploi, contre 65% des hommes.²³ L'emploi des femmes est fortement freiné par le poids des normes sociales : plus de trois quarts des femmes en dehors du marché du travail sont des femmes au foyer et seulement 13% sont en études,²⁴ tandis que la moitié des hommes en dehors du marché du travail sont en études.²⁵ Le Maroc fait ainsi partie des pays du monde avec la plus faible participation des femmes à la vie active²⁶ même si elles sont de plus en plus diplômées²⁷.

En dehors des discriminations qu'elles subissent à l'entrée et dans le monde du travail, les femmes sont victimes d'autres types d'inégalités : dans la sphère privée, elles assurent la quasi-totalité des tâches ménagères non-rémunérées, et peuvent rarement prendre des décisions de manière indépendante. Par ailleurs, des discriminations basées sur le genre sont encore en vigueur pour ce qui est des héritages, divorces et biens matrimoniaux, ainsi que pour la sécurité sociale²⁸.

L'emploi des jeunes constitue un autre enjeu de taille. Les jeunes, surtout lorsqu'ils sont urbains et diplômés du supérieur, sont particulièrement touchés par le chômage (près de trois-quarts des jeunes diplômés du supérieur sont au chômage).²⁹

SANTE, COUVERTURE SOCIALE ET EDUCATION SONT AU CŒUR DES INEGALITES

Au total, 1,7 million de Marocain-e-s, soit 28% des 15-24 ans, ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET), et 80% sont des femmes. Les jeunes qui parviennent à obtenir un travail occupent des emplois précaires à 80% informels.³⁰ Ceci est problématique car 8 travailleurs et travailleuses sur 10 sont par conséquent dépourvus de couverture médicale et sociale,³¹ ainsi que de droits syndicaux. Près de 22% des travailleuses et travailleurs ne perçoivent même pas de salaire (aides familiales et apprentis dans le secteur agricole).³² L'accès à une couverture médicale a progressé mais reste malgré tout très faible (36% de la population) et très corrélé au niveau de vie.³³

Malgré une amélioration d'ensemble, les Marocain-e-s n'ont pas les mêmes chances d'accéder à des soins près de chez eux : le Maroc ne compte que 6,2 médecins pour 10.000 habitants, contre 12 en Algérie et en Tunisie et 37,1 en Espagne.³⁴

L'éducation représente un immense défi pour le Maroc : près d'un tiers de la population est encore analphabète³⁵, et encore davantage pour les femmes en milieu rural (60%).³⁶ Ces dernières années, la scolarisation des filles s'est généralisée et atteint près de 90%. Les filles sont désormais autant scolarisées que les garçons en primaire et en passe de le devenir dans les niveaux supérieurs. Néanmoins, les filles ont un fort taux d'abandon (10% dans le secondaire).³⁷ Les inégalités scolaires ont par la suite des conséquences concrètes : selon le HCP,³⁸ « les inégalités des chances contribuent à hauteur de 26,4% à l'inégalité des revenus salariaux » et la source majeure de l'inégalité des chances est le système d'éducation et de formation. 31,3% de l'inégalité totale est due à la différence entre les niveaux scolaires des chefs de ménages.

En moyenne, un-e Marocain-e est scolarisé-e pendant 4,4 ans, soit deux ans de moins que la moyenne des pays arabes (6,3 ans) et plus de trois ans de moins que la moyenne mondiale (7,7 ans).³⁹ Ces failles du système éducatif alimentent la reproduction des inégalités et de la pauvreté. Selon un sondage réalisé en 2014⁴⁰, près de la moitié des Marocain-e-s pensent que l'éducation est le problème majeur du pays et 70% des personnes interrogées ont identifié l'éducation comme l'un des trois axes de développement prioritaire.

Les insuffisances des systèmes de santé et d'éducation au Maroc expliquent son faible Indice de Développement Humain (IDH).⁴¹ Le Maroc occupe la 123^{ème} place sur 188 pays, le plaçant dans la catégorie des pays à « développement humain moyen », derrière la Tunisie (97^{ème}) et l'Algérie (83^{ème}), classées dans la catégorie « développement humain élevé ». Fait intéressant,

la prise en compte des inégalités via l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) fait baisser l'IDH marocain de 30%.⁴²

UN DEFICIT EN MATIERE DE GOUVERNANCE

Les faiblesses au niveau de l'évaluation, de la réédition des comptes, et du droit à l'information empêchent la société civile de s'impliquer dans certaines politiques publiques. D'une manière générale, on estime que le déficit de transparence, de redevabilité et de contrôle a un coût économique qui représente au 1,5% à 2% du PIB marocain et qu'il demeure à l'origine d'une défiance persistante.⁴³

CONCLUSION

La société marocaine est traversée par des inégalités dans de nombreux domaines. Celles-ci accroissent à leur tour la pauvreté et la vulnérabilité de la population. Le HCP a reconnu le cercle vertueux qui lie réduction de la pauvreté et des inégalités. Selon le HCP, « l'impact de la réduction de l'inégalité sur la baisse de la pauvreté est plus efficace que celui de la croissance. En 2007, une réduction de 1% de l'inégalité, donnerait lieu à une baisse de la pauvreté de 5,9%, alors que cette baisse ne serait que de 2,9% suite à une croissance, neutre à l'inégalité, de 1% ». ⁴⁴

Il appartient désormais au gouvernement et aux différentes institutions concernées du pays de s'attaquer au fléau des inégalités en instaurant un système économique qui bénéficie à toutes et tous, et non à quelques privilégiés, en commençant par mesurer les écarts de richesses dans le pays. La façon dont l'économie est structurée n'est pas une fatalité et des solutions existent : garantir un partage des richesses plus équitable au sein des entreprises et le respect des droits des travailleurs, faciliter l'accès au travail décent pour les femmes et les jeunes, recourir à une fiscalité juste et progressive pour imposer davantage ceux qui en ont les moyens, lutter contre l'évasion fiscale pour financer des services publics de qualité comme l'éducation et la santé, lutter contre les disparités salariales, les cumuls des indemnités et améliorer la gouvernance locale, régionale et nationale à travers la reddition des comptes, la transparence, l'accès à l'information et la participation de la société civile.

NOTES

¹ Oxfam, Enquête sur la perception des inégalités, 2017. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 14 047 personnes dans 8 pays : Maroc, Nigéria, Pays-Bas, Etats-Unis, Afrique du Sud, Inde, Mexique, Grande-Bretagne, Danemark. L'échantillon pour le Maroc était composé de 1498 personnes.

² L'indice de Gini varie entre 0 et 1. Le 0 représente une situation d'égalité parfaite et le 1 la situation la plus inégalitaire possible, dans laquelle tous les revenus sauf un seraient nuls. L'inégalité dans un pays est d'autant plus forte que son indice de Gini est élevé. INSEE, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1551>

³ La Banque Mondiale, qui répertorie les indices de Gini de chaque pays, précise qu'une des limites principales de cet indice réside dans la diversité des méthodologies utilisées et/ou des valeurs mesurées pour les calculer. Au Maroc, l'indice de Gini est calculé sur la base d'enquêtes sur les dépenses de consommation des ménages, tandis que d'autres pays utilisent les revenus. Or, la Banque Mondiale précise également que la distribution des revenus a tendance à être plus inégale que la distribution de la consommation (les écarts de consommation ne reflètent pas les écarts de revenus car les riches ont tendance à utiliser une plus faible proportion de leurs revenus en consommation et une plus forte proportion en épargne) même si les enquêtes sur la consommation sont réputées être plus fiables. En outre, ni la consommation, ni les revenus ne sauraient synthétiser à eux seuls les inégalités dans leur diversité et leur complexité. Les conclusions qui en sont tirées doivent donc être considérées avec précaution. La fréquence, la quantité et la qualité des statistiques disponibles sont généralement moins élevées.

⁴ Lecture : L'indice de Gini marocain a augmenté pendant un quart de siècle, ce qui signifie que les inégalités ont augmenté. D'une valeur de 0,392 en 1984, il a atteint un niveau record de 0,407 en 2006⁴ puis a baissé au cours des dix dernières années (0,395 en 2014). Il reste cependant bien au-dessus des indices tunisien, égyptien et algérien, respectivement à 0,309 (2015), 0,318 (2015) et 0,276 (2011). La société marocaine est donc largement plus inégalitaire que les pays voisins.

Sources : Base de données de la Banque Mondiale, « Indice Gini », consultée le 10 janvier 2017.

https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=MA&name_desc=false&view=map

HCP, « Indices de pauvreté, vulnérabilité et inégalité selon la région, 2001-2014 ».

https://www.hcp.ma/Indices-de-pauvrete-vulnerabilite-et-inegalite-selon-la-region-2001-2014_a661.html

Institut national de la statistique tunisien, *Flash consommation et niveau de vie n°1*, 1^{er} décembre 2016.

<http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/Bulletin%20-cons-2016-fr2-2.pdf>

Base de données de la Banque Mondiale, « indice de Gini ». Maroc, Tunisie, Egypte, Algérie.

Consultée le 10 janvier 2015.

https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?end=2015&locations=MA-TN-DZ&start=1979&view=chart&year_high_desc=false

⁵ La constance du niveau d'inégalités entre ces deux catégories n'est pas contradictoire avec le fait que les inégalités dans leur ensemble aient entamé une légère baisse depuis une dizaine d'années.

⁶ Lecture : L'écart entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres, déjà très conséquent en 1991 (30,8% vs. 2,8%) s'est accentué au bénéfice des 10% les plus riches jusqu'en 2012 avant que celui-ci se resserre à nouveau (2014). Au total, les inégalités entre ces deux groupes n'ont pas connu d'amélioration depuis 1990. Les 10% les plus aisés (c'est-à-dire les personnes qui dépensent au moins 29 062 DH par an) conservent un niveau de vie en moyenne 12 fois supérieur à 10% les plus pauvres (c'est-à-dire les personnes qui dépensent moins de 5 522 DH par an).

Sources : Boutayeb et al., *Inégalités socio-économiques au Maroc, un frein au développement*, Annales des sciences de la santé, N°1, Vol 1 4-12 ; Tableau II : « évolution des inégalités de consommation au Maroc ».

HCP et Banque Mondiale, *Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001-2014*, 2017.

⁷ Cf. note n°5.

⁸ PNUD (2015), Objectifs de développement durable. Cibles de l'Objectif 10. Dernière visite le 4 septembre 2017. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-10-reduced-inequalities/targets.html>.

⁹ La fréquence, la quantité et la qualité des statistiques disponibles sont généralement moins élevées dans les pays du Sud, le Maroc ne faisant pas exception.

Sur l'insuffisance de données concernant la pauvreté et les inégalités dans la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord, voir Aziz Atamanov, Aziz Atamanov, « Améliorer les données sur la pauvreté dans le monde », Visions et voix du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (blog de la Banque Mondiale), 31 mai 2017. <http://blogs.worldbank.org/arabvoices/fr/global-poverty-puzzle-case-algeria>

¹⁰ Au Maroc, le taux de pauvreté est défini par le pourcentage de la population dont les dépenses de consommation sont en dessous du seuil de pauvreté. Lors de la dernière actualisation en 2014, le seuil de pauvreté était de 4.667 DH en milieu urbain et 4.312 DH en milieu rural. Il correspond à « la valeur d'un panier de consommation alimentaire procurant l'apport nutritionnel minimum et de biens de consommation non alimentaires de base ». HCP, Banque Mondiale, *Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire*, Novembre 2017.

¹¹ Ibid.

¹² En dirhams constants de 2014.

¹³ Moyenne annuelle de 3,6% pour les catégories modestes, soit davantage que celui des catégories intermédiaires (+3,3%) ou aisées (+3,2%).

¹⁴ Forbes, « Afican milliardaires, The List (2018 ranking) », consulté le 10 janvier 2015.

<https://www.forbes.com/africa-billionaires/list/#tab:overall>

La conversion a été réalisée au taux de change moyen dollar/dirham pour l'année 2016 selon la Banque Mondiale.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/PA.NUS.FCRF?end=2016&locations=MA&start=2016>

¹⁵ Ce chiffre a été obtenu en appliquant à la richesse cumulée des trois milliardaires marocains le taux moyen de croissance de la richesse des individus très fortunés (High Net Worth Individuals) en 2015 (soit 4%) selon le World Wealth Report 2016 de CapGemini. https://www.capgemini.com/consulting-fr/wp-content/uploads/sites/31/2017/08/world_wealth_report_wwr_2016_france_june2016.pdf. [La croissance en un an de la fortune de ces trois milliardaires représente donc 1 766 880 000 dirhams.](#) Par ailleurs, les données sur la distribution de la richesse (consommation) par décile fournies par le HCP et la Banque Mondiale (HCP et Banque Mondiale, *Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001-2014*, 2017) ont permis de calculer la valeur de la richesse au sein du premier décile (10% des individus les plus pauvres. La borne inférieure du premier décile n'étant pas définie par le HCP, nous l'avons définie en appliquant le même écart qu'entre les deux bornes du deuxième décile. En multipliant la moyenne de la richesse au sein du premier décile par 3 377 000 (10% de la population), on obtient la richesse cumulée (consommation) par an des 10% de la population.

¹⁶ HCP et Banque Mondiale, *Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001-2014*, 2017.

¹⁷ « La vulnérabilité monétaire renseigne sur le risque des ménages de basculer dans la pauvreté si leur filet de sécurité ne leur permet pas de faire face à des chocs économiques et sociaux ou à des situations très défavorables. La vulnérabilité est une mesure indirecte du potentiel de pauvreté future ».

Ibid.

¹⁸ HCP, Banque Mondiale, *Le marché du travail au Maroc, défis et opportunités*, Novembre 2017.

¹⁹ Ibid, p.31.

²⁰ Banque Mondiale, *Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire*, Novembre 2017.

²¹ Banque Mondiale, *Le Maroc à l'horizon 2040*, 2017.

²² Ibid.

²³ Ces statistiques sont établies sur la population en âge de travailler, c'est-à-dire au-dessus de 15 ans.

²⁴ Les autres catégories d'inactifs sont : « Vieillard », « Malade ou infirme », « Autres ».

²⁵ HCP, Banque Mondiale, *Le marché du travail au Maroc, défis et opportunités*, Novembre 2017.

²⁶ Banque Mondiale, *Le Maroc à l'horizon 2040*, 2017.

²⁷ Soufiane Nakri, *L'économiste*.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ L'informalité est appréhendée par l'affiliation ou non des actifs occupés à un système de sécurité sociale.

³¹ HCP, Banque Mondiale, *Le marché du travail au Maroc, défis et opportunités*, Novembre 2017.

³² Ibid.

³³ HCP et Banque Mondiale, *Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001-2014*, 2017, p.55.

³⁴ Banque Mondiale, *Le Maroc à l'horizon 2040*, 2017. Au regard des comparaisons internationales, il apparaît que les besoins du Maroc en médecins sont importants dans le secteur public.³⁴

³⁵ Mais la tendance est à la baisse.

³⁶ OMS, *Stratégie de coopération OMS-Maroc 2017-2021*.

http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/254588/5/CCS_Maroc_2016_fr_19364.pdf.

³⁷ Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental, *Les dimensions sociales de l'égalité entre les femmes et les hommes : constats et recommandations*, 2016.

<http://www.ces.ma/Documents/PDF/Auto-saisines/2016/av24/avas24f.pdf>

³⁸ HCP, *Mobilité sociale intergénérationnelle au Maroc*, rapport final, 2011

³⁹ Banque Mondiale, *Le Maroc à l'horizon 2040*, 2017.

⁴⁰ World Bank, *Morocco country opinion survey report*, 2014.

⁴¹ L'IDH est un indice composite qui prend en compte la santé (espérance de vie à la naissance), le niveau d'éducation (durée moyenne de scolarisation) et le niveau de vie (revenu brut à la naissance en parité de pouvoir d'achat). L'IDH est compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent).

« Indice de développement humain »,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_de_d%C3%A9veloppement_humain

⁴² PNUD, "Human Development Reports", "Inequality-adjusted Human Development Index".

<http://hdr.undp.org/en/content/inequality-adjusted-human-development-index-ihdi>.

Selon le PNUD, « L'IDHI prend en considération la situation d'un pays dans les dimensions sanitaire, scolaire et de revenus ainsi que la manière dont sont distribués, dans la population, l'atteinte des objectifs. Les inégalités de répartition dans chaque domaine occasionnent une pénalité retranchée à la valeur associée à chaque dimension. La différence entre l'IDHI et l'IDH est le coût des inégalités sur le développement humain, autrement dit la perte de développement humain causée par les inégalités. En situation d'égalité parfaite, l'IDHI et l'IDH sont égaux, mais l'IDHI devient inférieur à l'IDH quand les inégalités augmentent. L'IDHI est calculé pour 150 pays. ». L'IDHI marocain est 0,456.

⁴³ Mesbahi K. « L'économie politique du Maroc : entre croissance, confiance et défiance » RMSPS, V. XIV Avril 2017.

⁴⁴ HCP, *Dynamiques de la pauvreté au Maroc 1985-2007*, p.6.